

Révision de la Charte du PNR

Compte-rendu du Comité de pilotage (COFIL) du 6 octobre 2022

Maison du Parc Livradois-Forez – Saint-Gervais-sous-Meymont

PARTICIPANTS :

Personnes présentes :

- Stéphane RODIER, Président du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, Maire de Thiers
- Nathalie VITRAT, Sous-Préfète d'Ambert, Sous-préfète coordinatrice auprès des services déconcentrés régionaux et départementaux,
- Tony BERNARD, 1^{er} Vice-président du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, Maire de Châteldon
- Nathalie BOUDOUL, 4^{ème} Vice-présidente du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, Maire de Berbezit,
- Corinne MONDIN, 5^{ème} Vice-présidente du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, Adjointe au maire d'Ambert,
- Éric DUBOURGNOUX, 6^{ème} Vice-président du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, Maire de Saint-Gervais-sous-Meymont,
- Éliane AUBERGER, Membre du Bureau du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, déléguée de la commune de Dorat,
- Bernard BRIGNON, Membre du Bureau du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, délégué du Conseil départemental de la Haute-Loire,
- Élisabeth BRUSSAT, Membre du Bureau du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, déléguée du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes,
- Mathieu CAPITAINE, Membre du Bureau du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, délégué de la commune de Saint-Genès-la-Tourette,
- Jean-Robert CHAIZE, Membre du Bureau du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, délégué de la commune de Malvières,
- Vincent CHALLET, Membre du Bureau du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Issoire,
- Jean-Michel CHARLAT, Maire de Billom,
- Joël ÉPINAT, Délégué de la Communauté d'Agglomération Loire-Forez, Maire de Saint-Bonnet-le-Courreau,
- Bernard LORTON, Président de la formation SCoT du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, Maire d'Aubusson-d'Auvergne
- Christine MONTOLLOY, Cabinet du Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.
- Christophe BALLEZ, Chef du pôle Stratégie et Animation à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)
- Filomena DA PALMA, Chargée de mission au Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes,
- Dominique VERGNAUD, Directeur du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez,
- Claudy COMBE, Chargé de mission « Révision de la Charte » au syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez.

- Xavier BONIN, Urbicand,
- Marion CHEVALLIER, Cabinet Pluricités,
- Fabienne THEURIAU, Directrice d'études, Soberco Environnement.

Personnes excusées et/ou absentes :

- Laurent WAUQUIEZ – Président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
- Pascal MAILHOS – Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
- Lionel CHAUVIN – Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme
- Marie-Agnès PETIT – Membre du Comité syndical du Parc naturel régional Livradois-Forez, Présidente et déléguée du Conseil départemental de la Haute-Loire,
- Georges ZIEGLER – Président du Conseil départemental de la Loire
- Thierry KOVACS – Vice-président du Conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes
- Frédéric AGUILERA – Président de la communauté d'agglomération Vichy Communauté,
- Bertrand BARRAU – Président de la communauté d'agglomération du Pays d'Issoire,
- Christophe BAZILE – Président de la communauté d'agglomération Loire Forez,
- Gérard BEAUD – Président de la communauté de communes Rives du Haut-Allier
- Pascale BRUN – Vice-présidente du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, déléguée du Conseil départemental du Puy-de-Dôme,
- Daniel FORESTIER – Membre du Comité syndical du Parc naturel régional Livradois-Forez, Président et délégué de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez,
- Myriam FOUGÈRE – Vice-présidente du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez,
- Jocelyne GLACE LE GARS – Membre du Bureau du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, déléguée du Conseil départemental du Puy-de-Dôme,
- Guy GORBINET – Membre du Comité syndical du Parc naturel régional Livradois-Forez, Maire et délégué d'Ambert,
- Gérard GUILLAUME – Président de la communauté de communes Billom Communauté
- Michel JOUBERT – Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,
- Charles LABOURE – Président de la communauté de communes du Pays d'Urfé,
- Jean-Paul PASTOUREL – Président de la communauté de communes Auzon Communauté,
- Pascal PIGOT – Président de la communauté de communes Mond'Arverne Communauté,
- Valérie PRUNIER – Membre du Bureau du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, déléguée du Conseil départemental du Puy-de-Dôme,
- Claude RAYNAUD – Présidente de la communauté de communes Plaine Limagne,
- Claude RIBOULET – Président du Conseil départemental de l'Allier,
- Pierre-Jean ROCHETTE – Membre du Bureau du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, délégué du Conseil départemental de la Loire,
- Laurent RIEUTORD – Président du Conseil scientifique du Parc naturel régional Livradois-Forez.
- Jean-Luc VACHELAR – Président de la communauté de communes Brioude Sud Auvergne
- Éric COURNUT – Directeur adjoint du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

OBJET DE LA REUNION

Ce troisième comité de pilotage de la révision de la charte du Parc naturel régional Livradois-Forez clôture la phase d'études préalables. Dans ce cadre, une synthèse de l'évaluation de la mise en œuvre de la charte actuelle (2011-2026) et du diagnostic (richesses et atouts, mais aussi menaces et fragilités) est présentée afin d'amorcer le travail d'élaboration du projet stratégique avec un nouveau regard.

SYNTHESE DES ECHANGES

Évaluation de la charte 2011-2026

Les élus présents partagent le constat sur les modalités de travail au sein des instances consultatives du SM PNR. La mobilisation des élus est difficile, malgré diverses modalités de concertation. Les commissions thématiques ne se réunissent plus faute de participants. Certains élus voudraient toutefois s'impliquer davantage pour mieux s'approprier les sujets et faire ainsi le relais auprès des EPCI et des communes.

La réforme des collectivités a conduit à un élargissement des périmètres des structures (notamment pour les ECPI), mais aussi à des modes de décision moins basés sur l'échange et la co-construction. Le sentiment de participer à des « chambres d'enregistrement », lors des instances de décision, est ressenti par certains.

De nouvelles modalités de travail nécessitent d'être proposées pour mobiliser les élus et permettre une meilleure implication des élus dans les dossiers. L'animation territoriale doit également prévaloir dans les modes de faire et les sujets de préoccupation, pour renouer les liens avec les EPCI et les communes.

Synthèse des richesses patrimoniales

Parmi les atouts et richesses mises en évidence dans le cadre du diagnostic, les membres du comité de pilotage évoquent les points suivants :

- Le territoire est relativement adapté au changement climatique (espace de fraîcheur pouvant attirer du monde).
- Les connexions écologiques sont à préserver pour permettre aux espèces de s'adapter au changement climatique.
- Les efforts doivent porter sur la réduction de la dépendance aux énergies fossiles, aussi bien pour les transports que pour les logements.
- De fortes attentes vis-à-vis du développement des énergies renouvelables sont exprimées.
- Le sujet de la forêt sera un sujet majeur pour la prochaine charte, avec la volonté d'aborder la question de manière élargie et à des échelles supérieures à celle du Parc.
- La mobilisation de la forêt pour ses ressources énergétiques nécessitera la protection de cette ressource pour qu'elle ne soit pas « pillée ».
- Le SM PNR est reconnu pour son action sur l'eau ; il faut s'appuyer sur cette reconnaissance pour avancer.
- La ligne ferroviaire du Livradois-Forez est à valoriser sur le plan touristique.

Ils est également noté qu'il y a de nombreuses choses à faire, mais que les moyens viennent davantage à manquer.

Les membres du comité de pilotage s'interrogent également sur certains aspects :

- Comment faire pour maintenir les dynamiques positives mises en avant ?
- Comment faire des patrimoines un véritable levier de « développement » du territoire en se projetant davantage vers l'avenir ?

L'atout majeur relevé concerne les capacités d'expérimentation et le rôle d'assembler reconnus des Parcs naturels régionaux, qui permettent d'aborder de nombreux sujets selon des approches différentes et dans une logique de cohérence de politique publique entre les partenaires signataires

de la future charte. Développer l'expérimentation sur un territoire rural tel que le Livradois-Forez doit permettre d'anticiper les chocs, imaginer les alternatives et renforcer la résilience du territoire.

Synthèse des menaces et fragilités

Au regard des menaces et fragilités mises en exergue, les membres du comité de pilotage évoquent les points suivants:

- Travailler sur le foncier sera important, car sa maîtrise constitue une clé de voute de nombreuses interventions.
- Les dynamiques données dans le passé par le réseau agricole du Livradois-Forez seraient à retrouver pour renforcer les transmissions d'exploitations agricoles qui sont souvent rendues difficiles par les difficultés d'accès au foncier.
- Le morcellement de la forêt est un véritable problème malgré le droit de préférence lors des ventes.
- Les collectivités vont devoir se préoccuper de la forêt qui accumulent de nombreux enjeux (maintien des sols, risques d'incendie émergents ...). Il est proposé de prioriser l'action publique vers l'acquisition de forêts.
- L'offre de formation est également primordiale car les besoins d'accompagnement sont nombreux et nécessaires pour tout type de public.
- Le manque d'appartenance au territoire et la faible revendication de l'identité du territoire Livradois-Forez sont liés à l'importante taille du territoire et aux différents bassins de vie concernés.

Un nouveau regard pour la prochaine charte

Suite à la présentation des postulats à prendre en considération pour la nouvelle charte et de la théorie du « donut » proposant un modèle économique tentant de croiser les enjeux sociaux et environnementaux (entre plancher social et plafond environnemental), les membres du comité de pilotage réagissent et s'interrogent sur les points suivants :

- Quel modèle de croissance souhaité, alors que le modèle suivi est corrélé uniquement à la valeur du PIB. Les ressources étant finies, l'augmentation de la population posera tôt ou tard un problème de capacités. L'adaptation au changement et la sobriété seront soit voulue soit subie.
- Le territoire du Livradois-Forez pourrait proposer un modèle différent de celui qui a été développé jusqu'à présent dans de nombreuses politiques territoriales, basé sur la métropolisation. Les territoires ruraux doivent toutefois coopérer avec les territoires urbains (pour partie sur le territoire du Parc ou limitrophes), car ils sont interdépendants du fait de la présence de ressources ou de dynamiques.
- Le contexte géographique du territoire est à prendre en compte et pourrait tendre vers un isolement, mais il faut davantage réfléchir à un élargissement des territoires d'actions, dans un esprit de coopération.
- Des mots clés sont proposés :
 - Connectivité/maillage, aussi bien pour les écosystèmes que pour les services
 - Frugalité : toujours d'actualité, car nous n'y sommes toujours pas
 - Les fonctions remplies par le territoire, liées notamment à ses ressources constituent une clé d'analyse qu'il serait intéressant de prendre en compte dans les choix

stratégique pour l'avenir et la construction du projet de Charte. Ce concept est développé par un certain nombre d'auteurs dont Jean-Claude BOSSEL.

- Adaptation/résistance
- La prise de conscience d'un monde à bout de souffle est enfin là ou presque. De nouvelles révolutions sont attendues et pourraient alors voir le jour davantage sur des territoires ruraux, qui présentent de nombreuses ressources, plutôt que sur des territoires urbains, qui sont arrivés aux limites de leur modèle et qui ne sont plus capables de se renouveler.